

Que faire avec ... du bétail en liberté sur le lieu d'un accident

Renseignements généraux

Les animaux en liberté sont effrayés et les animaux effrayés sont dangereux. Nous l'avons déjà vu à la télévision – une vache qui perturbe le trafic à l'heure de pointe ou un cheval qui galope dans un quartier résidentiel. Lorsque du bétail n'est pas confiné, vous pouvez presque toujours garantir que des animaux vont être blessés ou tués, des êtres humains vont être blessés et des propriétés vont être endommagées.

Il y a plusieurs années en Alberta, une personne s'occupant d'un troupeau a été tuée par une vache qui s'était échappée d'une clinique vétérinaire. Des éleveurs et des policiers expérimentés ont poursuivi la vache mais même les personnes les plus habituées au bétail ne peuvent pas contrôler un animal terrifié.

Conseils et suggestions

1. **Ces animaux sont extrêmement dangereux. Il faut toujours accorder la priorité à la sécurité du public. Si un animal constitue une menace publique, il doit être euthanasié aussitôt que ceci peut être fait sécuritairement.**
2. Ne poursuivez pas des animaux à pied ou en auto/camion. Ne criez pas et n'utilisez jamais de klaxon ou de sirène. Vous aurez l'air d'un prédateur et ferez encore plus peur à l'animal.
3. Le bétail se conduit comme une proie et est programmé pour s'enfuir lorsqu'il a peur. Si des animaux sont coincés et se sentent menacés, ils attaqueront jusqu'à ce qu'ils puissent s'enfuir.
4. Si un animal se tient calmement debout sans bouger ou est en train de brouter, ne vous en approchez pas. Gardez tout le monde à une certaine distance de l'animal jusqu'à ce que vous ayez dressé un plan et trouvé ou aménagé une aire de confinement.
5. Si un animal se tient debout le long d'une clôture ou d'un corral près d'autres animaux, il veut tout simplement rejoindre les membres de son troupeau. Ouvrez la clôture ou trouvez un moyen pour l'animal de rejoindre les autres animaux.
6. Lorsque vous vous approchez d'animaux d'élevage, évitez de vous approcher droit devant ou derrière (les animaux ne peuvent pas vous voir). Approchez-vous de côté, près de la hanche.
7. Si vous devez déplacer du bétail, gardez les animaux en groupe et faites-le très lentement et calmement. La chaussée est une surface très glissante pour les animaux à sabots.
8. Ne demandez pas l'aide de spectateurs et gardez tout le monde (y compris les membres des médias) loin des animaux et même complètement en dehors de la zone si c'est possible. Si vous avez besoin d'aide, sollicitez la collaboration de personnes que vous connaissez bien et qui sont habituées au bétail.
9. Trouvez un lieu ou des matériaux à proximité pour confiner les animaux. Vous devriez planifier des options de confinement à l'avance, comme des barrières, des écrans pare-neige pour les animaux plus petits, un magasin de nourriture pour animaux, un encan à bestiaux ou un terrain de foire, ou même des solutions créatives en cas d'urgence, comme un terrain de tennis ou un lave-auto clôturé. Votre but est de trouver des endroits et des matériaux qui sont sans danger pour les animaux et les êtres humains.

10. Vous aurez besoin d'un camion ou d'une remorque à bétail pour transporter les animaux une fois qu'ils sont confinés. Laissez les animaux se calmer avant de les charger tranquillement dans la remorque ou le camion.
11. Vous devriez songer à endormir les animaux en dernier recours seulement. Ceci peut être dangereux et n'est pas toujours efficace. Cette option pose des risques pour la santé et la sécurité des animaux et du personnel. Seuls des professionnels qualifiés peuvent réaliser cette tâche.
12. Assurez-vous que vous avez un membre de votre personnel ou une autre personne-ressource qui a une formation pour euthanasier un animal avec une arme à feu si cela est nécessaire.

Ce que vous devriez savoir

Bétail :

- Les bovins mâles adultes et les bisons sont très agressifs et peuvent être très dangereux. Songez à euthanasier ces animaux immédiatement si la sécurité du public est menacée.
- Les pattes arrière du bétail ont une longue portée et peuvent frapper de l'arrière, de côté et près de la tête. Ces animaux peuvent également donner un coup de pied sur le côté en courant.

Chevaux :

- Les chevaux peuvent donner un coup de pied avec leurs pattes arrière et leurs pattes avant. Ils peuvent aussi mordre.
- Approchez toujours un cheval par la gauche. Vous pourriez l'effrayer si vous vous approchez par la droite.

Cochons :

- Faites attention lorsque vous manipulez des cochons car ils peuvent vous mordre. Les mâles adultes peuvent être très agressifs.
- Ne faites pas courir des cochons car ceci pourrait les tuer.
- Les cochons sont des animaux difficiles à déplacer, même lorsqu'ils ne sont pas effrayés. Ils émettront des cris bruyants qui semblent indiquer qu'ils sont en douleur, même s'ils ne le sont pas.

Volaille (poulets, dindes, canards) :

- La volaille devient facilement effrayée lorsqu'elle est en contact étroit avec des personnes et elle réagira de manière hystérique. Ceci les rend difficile à confiner et à contrôler. Essayez de ne pas les surprendre.
- La meilleure façon de confiner et de rassembler de la volaille est avec des barrières de construction ou des barrières pare-neige.

Moutons :

- N'attrapez pas des moutons par la laine.
- Les moutons s'empilent lorsqu'ils ont peur. Si ceci se produit, il faudra que vous vous éloigniez et que vous les laissiez se calmer.
- Les moutons feront tout leur possible pour rester avec leur groupe. N'isolez pas des moutons – déplacez-les en groupe.

Cinq points importants sur le bétail dans une situation d'urgence

1. Le bétail ne comprend pas qu'il doit se tasser ou s'arrêter lorsqu'il voit des lumières clignotantes et entend des sirènes.
2. Lorsqu'un animal se sent coincé, il se défend.
3. Le bétail perçoit les êtres humains comme des prédateurs. Son instinct naturel lui dit de s'éloigner des prédateurs.
4. Les membres d'un troupeau deviennent très nerveux lorsqu'ils sont isolés ou séparés des autres membres du troupeau. Des animaux seuls sont des animaux très dangereux.
5. Lorsque du bétail devient excité ou effrayé, il faut compter au moins 20 à 30 minutes pour le calmer.

Pour plus de renseignements sur le bétail dans une situation d'urgence :

1. Jennifer Woods, B. Sc. en science animale, auteure
J. Woods Livestock Services www.livestockhandling.net
2. D' Temple Grandin www.grandin.com
3. Site Web détaillé énumérant des ressources techniques et des personnes-ressources sur des sujets touchant au bien-être des animaux d'élevage, y compris des recherches de partout au Canada
www.livestockwelfare.com
4. Renseignements généraux sur les animaux d'élevage et visites virtuelles de fermes
www.farmissues.com

Imprimé et distribué en Ontario par l'Ontario Farm Animal Council

L'OFAC est la voix de l'agriculture animale, représentant les éleveurs de bétail et de volaille de l'Ontario ainsi que les commerces connexes. Travaillons ensemble pour promouvoir la gestion responsable des animaux d'élevage.

Communiquez avec l'OFAC au 519 837-1326 www.ofac.org.

AFAC au 403 932-8050 www.afac.ab.ca

FACS au 306 249-3227 www.facs.sk.ca

MFAC au 204 226-5799 www.mbfac.ca

Il est permis de réimprimer ou de copier ce document, en tout ou en partie, en mentionnant l'appui de :
Canada's Farm Animal Councils www.livestockwelfare.com Avril 2007

Ces renseignements proviennent du projet *Putting Farm Animal Welfare on the Agenda*. Ce projet est financé en partie par le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il s'agit d'un partenariat à bénéfices collectifs conclu avec le Conseil de l'adaptation agricole en Ontario, le Manitoba Rural Adaptation Council, le Saskatchewan Council for Community Development et l'Alberta Agriculture and Food Council.

Mise en garde : Ce bulletin est conçu à titre d'information seulement. Les auteurs et les distributeurs de ce bulletin ne se tiennent nullement responsables des renseignements et des suggestions fournis. Chaque personne qui consulte ce bulletin décharge les auteurs et les distributeurs de toute responsabilité et renonce à toute revendication reliée à l'utilisation, en tout ou en partie, des renseignements fournis dans le bulletin, jusqu'aux limites permises par les lois canadiennes. Les auteurs et les distributeurs ne seront pas tenus responsables de toute blessure, toute perte ou tout dommage encouru en se fiant aux renseignements fournis dans le bulletin.